

# PERSPECTIVES



Bulletin de l'actualité architecturale, paysagère et urbaine de Moselle  
Numéro 55 - Mai 2011

À DÉCOUVRIR, À PARTAGER 2

PLEIN CHAMP SUR... 4

Bilan d'activités 2010

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Moselle est au service des mosellans depuis trente années déjà.

Initié par le législateur et la loi du 3 janvier 1977, le CAUE a été créé par l'assemblée générale constitutive du 3 juin 1980. Il a toujours été soucieux de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Grâce à ses actions d'information et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics, en particulier les collectivités locales, mais aussi les professionnels et particuliers, le CAUE est devenu un acteur incontournable en Moselle. Ses conseils et accompagnements des maîtres d'ouvrage publics sont très appréciés.

J'ai souhaité, avec les administrateurs du CAUE impulser un élan nouveau afin de répondre aux besoins émergents ou croissants comme les préoccupations écologiques et celles relatives au cadre de vie.

Il s'agit aussi d'être encore plus proche des élus locaux particulièrement concernés par les réformes de l'organisation territoriale de l'état et des collectivités.

Les réflexions menées par les professionnels du CAUE tout au long de l'année 2010 ont abouti à la définition des orientations stratégiques proposées par le conseil d'administration et approuvées par l'assemblée générale du CAUE le 27 janvier 2011. C'est la feuille de route du CAUE pour les années à venir, notre ambition partagée, déclinée par axes, objectifs et actions.

Pour 2011, au delà des conseils et accompagnements réalisés, les actions du CAUE ont pour ambition de refonder les outils de communication, proposer de nouveaux guides et fiches d'information et initier des démarches innovantes avec nos partenaires, notamment en faveur de l'éco-construction ou de la rénovation écologique.

Avec les membres du Conseil d'Administration et en conformité avec les orientations stratégiques arrêtées par l'Assemblée Générale, je serai tout particulièrement attentif à leur mise en œuvre, afin que le CAUE poursuive et amplifie sa mission de préservation et d'amélioration du cadre de vie des mosellans.

Clément LARCHER  
Président du CAUE de la Moselle

*La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public*

Loi du 3 janvier 1977



• Perspectives • Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Moselle : 2 rue Jeanne d'Arc - Boîte Postale 30001 - Scy-Chazelles - 57161 Moulins-les-Metz Cedex • eMail: contact@caue57.com • Directeur de la publication : Clément LARCHER • Comité de rédaction : Florence AMIAUX, Frédérique AUCLAIR, Patricia GARBE, Jean KAIL, Bernard MAFFERT, Nathalie THEIS • Imprimerie : L'HUILLIER S.A. • Dépôt légal : Mai 2011 • ISSN : 1285-2376. Sauf mention contraire le crédit photographique est : CAUE de Moselle. Imprimé sur papier recyclé écologique Oxygen.

## À découvrir, à partager...

### QUOI DE NEUF AU CAUE ?

2010 a vu quelques changements au CAUE ! Bernard MAF-FERT est le nouveau directeur depuis le 1<sup>er</sup> août 2010. Au sein du Conseil d'Administration : Carole ALLAIS, architecte DPLG (*Professions concernées désignées par le Préfet*), Pascal DEMOULIN, chargé de mission au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, et Marc MÉNÉGHIN, directeur adjoint du CETE de l'Est (*Personnes qualifiées désignées par le Préfet*), remplacent respectivement Jean-Luc PROBST (qui lui-même remplace Alain MADELLA en tant que *Représentants des Professions concernées désignées par le Préfet*), Nadia DEVINOY et Jean OURY.

### UNE BIBLIOTHÈQUE EXTRA-ORDINAIRE - ROBERT SCHUMAN BIBLIOPHILE



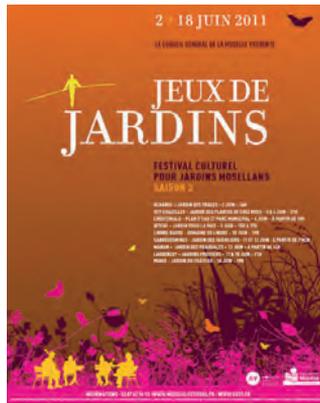
Robert Schuman vivait entouré de livres qui prenaient place dans de grandes bibliothèques, mais aussi plus simplement en hautes piles dans les escaliers de sa maison de Scy-Chazelles. Une exposition permettra de pénétrer dans la bibliothèque de Robert Schuman, de mieux connaître l'homme et sa passion, alors même que sa collection a été dispersée après sa mort lors de plusieurs ventes aux enchères.

Jusqu'au 31 octobre 2011,  
Maison R. Schuman, Scy-Chazelles  
*Renseignements : 03 87 35 01 40*

### JEUX DE JARDINS

Depuis trois ans, le festival «Jeux de jardins» créé de multiples rencontres entre l'Art sous toutes ses formes et la Na-

DR



ture dans tous ses états. Dans un tourbillon festif et populaire, ces derniers s'entremêlent si intimement qu'ils apportent poésie et enchantement. Du 2 au 18 juin dans les différents jardins mosellans.

*Renseignements : 03 87 62 94 13*

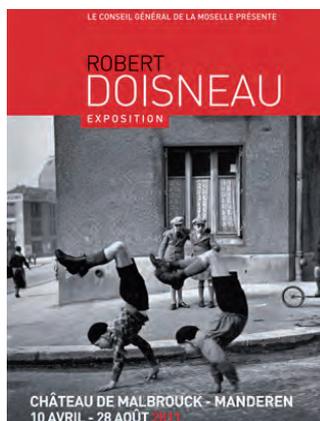
### ROBERT DOISNEAU

Robert Doisneau (1912-1994) est l'un des photographes les plus populaires notamment grâce à des photographies comme «Le baiser de l'hôtel de ville». Il fut, aux côtés de Willy Ronis et d'Edouard Boubat, l'un des principaux représentants du courant de la photographie humaniste française. L'exposition au Château de Malbrouck à Manderen présente par touches successives le parcours original du célèbre photographe à travers plus de 300 photographies.

Jusqu'au 28 août 2011.

*Renseignements : 03 87 35 03 87*

SR



### EXPLORATION URBAINE - FABRICE BOUALIT

Œil aux aguets, Fabrice Boualil fait un va-et-vient perpétuel entre le travail photographique

et le travail numérique créant ainsi chacune de ses œuvres.

Emotion vécue à tout moment du processus créatif, chaque photo offre un regard sur ces bâtiments, traces et autres interstices qui peuvent définir un paysage urbain.

Une exposition à découvrir du 8 au 31 juillet, Parc du Haut-Fourneau U4 à Uckange.

*Renseignements : 03 82 57 37 37*

DR

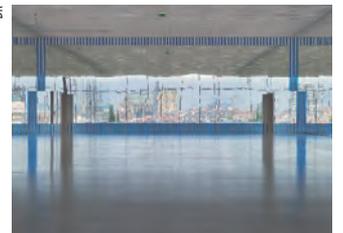


### DANIEL BUREN, ECHOS, TRAVAUX IN SITU

Pour l'exposition «Échos, travaux in situ» Daniel Buren investit la galerie la plus spectaculaire du Centre Pompidou-Metz, découpée ici en plein milieu par un nouveau mur, lui-même exposé comme partie intégrante de l'ensemble proposé.

Dans une partie, l'oeuvre «Les cabanes éclatées imbriquées, travail in situ» invite le spectateur à parcourir ces architectures temporaires dont les multiples points de vues fragmentent l'espace.

SR



L'autre partie intitulée «La Ville empruntée, multipliée et fragmentée : travail in situ» propose un contrepoint au panorama sur la ville. Daniel Buren emprunte la baie vitrée et le paysage qui se trouve derrière, les frag-

mente et multiplie à l'infini grâce à un jeu de miroirs.

Jusqu'au 9 septembre 2011

Renseignements : 03 87 15 39 39

### GILBERT FASTENAEKENS : LIBRE DE CE MONDE ?



Gilbert Fastenaekens, photographe belge, mène une réflexion en profondeur sur l'architecture et l'espace urbain (vues nocturnes, murs aveugles, chantiers, dents creuses urbaines...). Il propose d'investir la Galerie Blanche pour expérimenter de nouveaux maillages dans son travail. Seront confrontées pour la première fois des pièces vidéo et photographiques puisées des différentes périodes de son abondant corpus artistique.

Du 10 juin au 23 septembre 2011, La Première Rue à Briey  
Renseignements : 03 82 20 28 55

### L'ANABASE, ERIC BAUDELAIRE

Le centre d'art contemporain de Delme présente le dernier projet d'Eric Baudelaire (à travers la vidéo, la photographie, l'estampe ou l'installation, il s'intéresse à la relation entre l'image et l'événement, le document et la narration) : une installation retraçant l'épopée politique et personnelle de l'Armée Rouge Japonaise revisitée comme une anabase, allégorie d'un voyage qui est à la fois une errance vers l'inconnu et un retour vers chez soi. Jusqu'au 25 septembre 2011, à Delme

Renseignements : 03 87 01 35 61

### LES JARDINS FRUITIERS

Depuis le 1er avril 2011 les Jardins Fruitiers de Laquenexy vous accueillent pour une nouvelle saison, riche en événements ! Ils vous invitent à découvrir ou à redécouvrir le premier Jardin des Premières Nations du Québec réalisé en dehors de l'Amérique du Nord.



L'objectif de ce jardin est de faire mieux connaître aux visiteurs les Premières Nations vivant au Québec et le lien toujours très fort qu'elles entretiennent avec la nature. Le jardin devient un vecteur de la transmission de la culture amérindienne. Il évoque l'histoire de ses peuples qui traditionnellement cultivent, récoltent, chassent et pêchent, avec respect, cette nature qui nourrit et guérit tant le corps que l'âme. Car les animaux et les plantes ont leurs histoires et leurs enseignements. Ohtehra en présente quelques-uns chers au peuple iroquoien : la Tortue, les Trois Sœurs, le tabac et le tournesol.

Renseignements : 03 87 35 01 00

*Sur présentation de ce numéro de Perspectives, tarif réduit à l'entrée du jardin (5 €).*

### LE VIADUC DE MILLAU

Fruit de la collaboration entre l'architecte Sir Norman Foster et l'ingénieur Michel Virlogeux, le viaduc de Millau a nécessité treize années d'études préalables menées par les services de l'État.



Une exposition à voir à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, jusqu'au 10 octobre 2011.

Renseignements : 01 58 51 52 00

### BÂTIR POUR LA SANTÉ DES ENFANTS



Les bâtiments destinés aux enfants (hôpitaux, écoles, salles de sport...) ont un impact direct sur leur santé, sur le moment présent et une fois devenus adultes. Rédigé par Suzanne Déoux, docteur en médecine, et de nombreux contributeurs, experts en médecine, éducation ou architecture, ce livre propose aux professionnels du bâtiment et toutes personnes concernées par le bâti destiné à la jeunesse un appareil de réflexion, leur permettant de définir le plus correctement possible les besoins à évoquer lors de la mise en place de tels projets architecturaux.

### NOTRE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ

Façades de maisons en centre-ville, fermes isolées, moulins, petites églises ou théâtres, ce sont près de cinq cent mille bâtiments ou éléments d'architecture qui donnent aux villes et aux régions leur caractère, constituant un patrimoine très divers qui ne bénéficie pas de la protection des édifices classés monuments historiques. Écrit par Éva Bensard et Sophie Flouquet, l'ouvrage se penche sur ce patrimoine «de proximité» qui fait partie de notre environnement quotidien et auquel on ne prête pas toujours attention.

*À consulter ou à emprunter au CAUE*

## BILAN D'ACTIVITÉS 2010

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE

Elle s'est déroulée le lundi 28 juin 2010, à la Salle des Fêtes de DALEM. Soixante seize personnes étaient présentes ou représentées.



### VIE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2010 : les 7 mai, 24 septembre et 18 novembre. Quelques changements sont à noter : Nadia DEVINOY, Jean OURY et Alain MADELLA ont quitté le Conseil d'Administration. Depuis décembre 2010, il est ainsi composé :

#### *Représentants de l'État :*

Jean-Michel VALENTIN, Directeur Départemental des Territoires  
 Jean KUGLER, Directeur Départemental Adjoint des Territoires  
 Jean-René LOUVET, Inspecteur d'Académie  
 Isabelle MICHARD, Architecte des Bâtiments de France

Guy GEORGES, Chargé de mission au Parc Naturel Régional de Lorraine  
 Jean-Luc PROBST, Architecte,  
 Noëlle VIX-CHARPENTIER, Architecte,  
 Chambre Syndicale des Architectes

#### *Représentants des Collectivités Locales :*

Jean FRANCOIS, Vice-Président du Conseil Général,  
 Jean KARMANN, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Rouhling  
 Clément LARCHER, Conseiller Général, *Président du CAUE*  
 François LAVERGNE, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Créhange,  
 Jean-Bernard MARTIN, Conseiller Général, Maire de Cocheren  
 Daniel ZINTZ, Conseiller Général, Maire de Siersthal

*Personnes qualifiées désignées par le Préfet :*  
 Pascal DEMOULIN, Chargé de mission au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord  
 Marc MÉNEGHIN, Directeur Adjoint du CETE de l'Est (Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement)

#### *Représentants des Professions concernées désignés par le Préfet :*

Carole ALLAIS, Architecte, Ordre des Architectes de Lorraine

#### *Membres élus par l'Assemblée Générale :*

Henri BOGUET, Maire de Fontoy  
 Jean-Louis CHUDZ, Maire d'Epping  
 Henri FERRETTI, Président du Syndicat Mixte à Vocation Touristique des 3 Frontières  
 Michel GHIBAUDO, Immobilier d'entreprise.  
 Paul ROMEO, Concept Immobilier  
 Edith VILLA, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

#### *Représentant du Personnel :*

Frédérique AUCLAIR, Architecte-conseiller.

## INFORMATION

### LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

*Parce que l'architecture, l'urbanisme et l'environnement sont d'intérêt public, le CAUE, informe, sensibilise et incite à une réflexion toujours plus approfondie, en développant les moyens d'une sensibilisation active.*



#### **Semaine du développement Durable : Déam(bus) lation «Ecologie et Habitat» les 6 et 7 avril 2010**

Le CAUE a guidé une cinquantaine de personnes au total, dans un itinéraire en bus pour visiter des opérations intégrant des préoccupations environnementales : le parc de la Seille à Metz intégrant des aspects d'écologie urbaine, les locaux du CAUE à Scy-Chazelles pour illustrer une rénovation, une visite du chantier d'une maison individuelle basse consommation, ossature bois et isolation paille à Lorry-les-Metz.



L'organisation de la manifestation était à l'initiative de Metz Métropole en partenariat avec la maison de l'Architecture de Lorraine, le CAUE et le TCRM qui ont mis à disposition le bus.



#### **Journées Européennes du Patrimoine, le 19 Septembre 2010**

Dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine, le CAUE de la Moselle a proposé une visite comparée des églises de Brettmach et de Tromborn. Servant une même idée, l'église de Brettmach, réorganisée au cours du 19ème siècle et jusqu'à 1910 et récemment restaurée, et l'église de Tromborn, conçue de 1955 à 1960 ne sont séparées que de quelques kilomètres et de cinq décennies, et diffèrent fondamentalement, illustrant ensemble les fulgurances du 20ème siècle.



#### **Deux interventions :**

- La décoration intérieure de l'église de Brettmach, par Madame Christiane Pignon-Feller, historienne de l'art ; Les aspects techniques et déontologiques du chantier de restauration des peintures de l'église, par Madame Nicole Kling, chef d'entreprise.
- L'église de Tromborn a été présentée et détaillée au public, par Pierre Wavasseur, architecte.



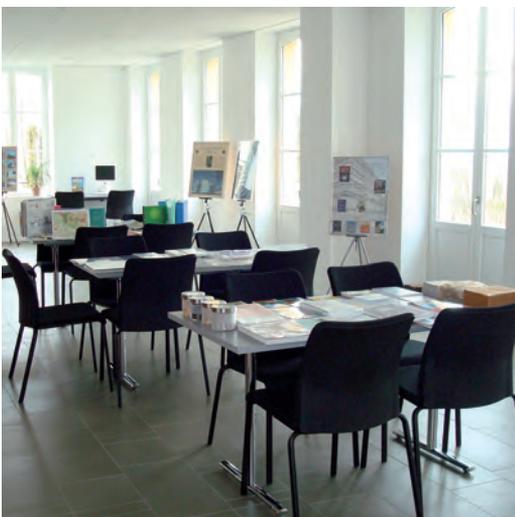
## LE CENTRE DE DOCUMENTATION



Le centre de documentation du CAUE permet de rechercher des informations dans les domaines de l'Architecture, de l'Urbanisme ou de l'Environnement. La documentation c'est près de 3 200 ouvrages classés par ordre chronologique mais qui recouvrent les thématiques suivantes :

Agriculture - Aménagement - Architecture - Art - Construction - Développement durable - Droit - Ecologie - Economie - Environnement - Etudes dont missions CAUE - Matériaux - Moselle - Patrimoine - Paysage - Pédagogie - Ravalement - Tourisme - Transport - Urbanisme.

Le CAUE est abonné à quatorze périodiques (Anthos, D'Architectures, Ecologik, Etudes Foncières, Journal des Maires, La RevueDurable, Le Moniteur des Travaux Publics et Bâtiments, Les Cahiers du fleurissement, Maisons Paysannes de France, Patrimoine et Cadre de vie, Planète Bâtiment, Séquences Bois, Urbanisme Pratique, Villages Lorrains, ainsi qu'à la presse régionale et nationale (Républicain Lorrain - La semaine - Le Monde)



Des manifestations permettent une présentation du centre de documentation du CAUE au grand public, comme les «mercredis du patrimoine», où à l'occasion de la semaine du développement durable.

Parmi les expositions itinérantes, l'exposition «100 ans, 100 bâtiments» a été présentée au collège de Hettange-Grande du 11 février au 12 mars 2010, et du 18 mars au 6 avril 2010 au Lycée Gustave Eiffel de Talange à l'occasion de leurs journées «portes ouvertes».



*Pour emprunter une exposition, il suffit de vous adresser au service documentation du CAUE.*

*Le prêt est gratuit, charge à l'emprunteur d'assurer le matériel pendant la durée de l'exposition et pour le transport. En cas de perte ou de dégradations, le remplacement sera facturé.*

Contact : Patricia GARBE - 03 87 74 46 06  
patricia.garbe@caue57.com

## LA FORMATION CONTINUE

*La CAUE anime des formations d'élus, de leurs services techniques et des professionnels du cadre de vie dans les domaines qui lui sont propres, afin de leur permettre d'acquérir des compétences accrues dans des secteurs très spécialisés.*

*Il contribue à aider ces professionnels à s'investir dans des savoir-faire aux formes plurielles et à s'intégrer dans un dispositif d'anticipation de logique et de pratiques nouvelles.*

À titre d'exemple, le 12 octobre 2010, la journée «*Aménager et bâtir autrement*» a rassemblé un public d'élus, services techniques, professionnels (SEM, architectes, aménageurs).

Elle s'est déroulée en quatre temps : un exposé en salle dans les locaux du GIU à Sarrebruck, puis la visite de trois opérations. Les quatre thèmes principaux abordés étaient : la lutte contre l'étalement urbain, l'économie du foncier et la diversité architecturale, la biomasse, les performances thermiques et les matériaux sains.



### *Lutte contre l'étalement urbain La reconversion de sites militaires*

Des membres du GIU, Gesellschaft für Innovation und Unternehmensförderung, ont présenté leur démarche de projet, en tant que maître d'ouvrage d'opérations, qui leur permet de faire émerger des quartiers économes en territoire par la densité des constructions et offrant une grande qualité de vie.

Le GIU a détaillé les outils mis en place comme la concertation, un cahier de recommandations et le règlement d'urbanisme pour le quartier Artilleriekaserne.

### *Economie du foncier et diversité architecturale*

Le quartier Artilleriekaserne de St Arnual de Sarrebruck

A nos portes, le GIU a démontré au travers de ce quartier qu'il est possible de sortir du modèle stéréotypé de la maison individuelle isolée pour un quartier d'habitation. C'est ici la preuve de l'alliance possible entre la densité des constructions et la qualité de vie, entre la cohérence urbaine du quartier et la diversité individuelle.

Essentiellement composé de maisons individuelles mitoyennes des deux côtés, ce quartier propose

une grande diversité architecturale. Chaque propriétaire de terrain a fait appel au maître d'œuvre de son choix et pourtant il existe une cohérence d'ensemble du quartier.

### *Globalement écologique et localement économique : la biomasse*

Le réseau de chaleur avec chaufferie bois de Spierchen

Depuis 2001, un réseau de chaleur de 72 mètres alimente le complexe mairie/foyer et la salle polyvalente grâce à une chaufferie bois à plaquettes (bois déchiqueté). Une présentation sur les obstacles et les atouts de ce système de chauffage à énergie renouvelable a été faite. Cette commune d'environ 3 300 habitants fait la démonstration d'une action locale positive économiquement pour la collectivité et écologiquement pour la planète. Cette expérience est facilement transposable à l'alimentation de tout un quartier.

### *Performances thermiques et matériaux sains*

Le bâtiment de l'EPAD de Behren-les-Forbach Cette visite de chantier a complété les précédentes par un accent mis particulièrement sur les matériaux sains et les critères de choix. Pour ce lieu qui accueillera des personnes vulnérables, la qualité de l'air intérieure du bâtiment a été particulièrement pensée dès la conception. La visite a permis de voir la mise en œuvre d'isolants végétaux et d'évoquer leurs performances.



## PEDAGOGIE

*Le CAUE accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et au cadre de vie. Cet accompagnement a plusieurs enjeux : amener l'enfant à devenir un acteur lucide, imaginatif et exigeant de son environnement.*

*Ces enfants seront demain les particuliers qui feront construire ou restaurer une maison, et ils seront les décideurs de l'aménagement des espaces publics et de la construction des bâtiments.*

*Par l'intermédiaire de ses architectes, le CAUE intervient dans les classes de tous niveaux (du cours primaire aux classes supérieures), souhaitant développer des sujets sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage. En 2010, cinq écoles, quatre collèges et un lycée ont fait appel au CAUE.*

*Chaque demande est analysée et suivie d'un premier entretien entre l'enseignant désirant établir un projet avec sa classe, et l'architecte du CAUE afin d'établir un plan de travail en commun sur l'année scolaire.*

*La finalité de ces actions est toujours une mise en valeur des productions des élèves par des expositions, des brochures et autres moyens d'expression. L'ensemble de la démarche permet de combiner approche éducative et expérience professionnelle.*

*En complément des actions dans les classes, le CAUE participe également à la formation initiale et continue des enseignants et met en place des méthodologies et des outils spécifiques pour les aider à établir leurs projets.*

### *Ecole St Hubert à Thionville.*

#### *«Mon quartier écologique idéal»*

Dans le cadre du projet ANRU du quartier de la Côte des Roses, les CE1/CE2 ont visité leur quartier puis découvert les grands principes écologiques à travers des matériaux sains et des exemples de réalisations. Ils ont ensuite fabriqué la maquette avec des emballages de récupération et rédigé les textes explicatifs. La responsable du projet ANRU de la ville, invitée à la présentation finale du projet, a souhaité valoriser et diffuser ce travail sous la forme d'un film.



### *Collège Alain Fournier à Freyming-Merlebach.*

#### *«Architecture et intégration»*

Les 3èmes ont été sensibilisées aux grands principes de l'architecture écologique et à quelques exemples de réalisation contemporaine. Ils ont ensuite, chacun, fabriqué une maquette en matériaux de récupérations, respectant une démarche de respect d'un site préalablement défini. Le projet a été finalisé par l'insertion de l'image de la maquette dans un paysage numérique choisi et une présentation orale individuelle en fin d'année scolaire.

### *Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy.*

#### *«Paysage et architecture en Moselle»*

Nous avons débuté la journée par une présentation générale dans la salle municipale de Benestroff

sur les thèmes du paysage et du bâti mosellans aux élèves de 1ère. Puis, nous avons visité des villages de Bénestroff et Linstroff avec leur configuration de village-rue et ses usoirs, et l'écomusée à Gommelange dont la maison paysanne du 18ème siècle présente une restauration qui respecte les caractéristiques extérieures.



*Mais c'est aussi...*

### *La semaine du développement durable.*

Avec la mairie de Thionville, le CAUE a organisé et animé un atelier de découverte du bio-habitat et des matériaux sains. Ouvert au secteur de Thionville, le jeune public a visionné un film suivi d'une discussion et découvert des matériaux et des exemples de constructions respectant les grands principes écologiques.

### *«Forum Culturel»*

À Metz (janvier 2010) et à Bouzonville (mars 2010), le CAUE a exposé et présenté ses missions et ses outils aux enseignants venus dans le cadre de leur formation continue et du «Parcours culturel». Ils peuvent ainsi découvrir et rencontrer différentes structures à même de les accompagner dans leur projet culturel scolaire.

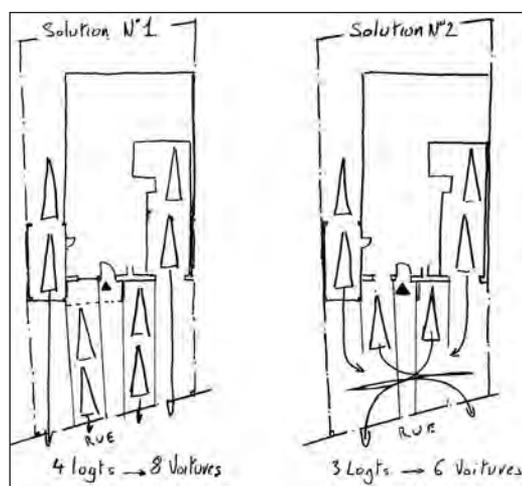
## LE CONSEIL

### LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

*Le conseil aux particuliers est l'une des missions de base du CAUE. Elle est même une mission originelle et fondatrice.*

*Destinées à tous ceux qui ont des projets de construction neuve, de rénovation ou de modification d'un bâtiment existant, les consultations des architectes conseillers sont gratuites, sur rendez-vous ou par téléphone.*

*N'ayant ni un rôle de conception, ni une habilitation à délivrer des autorisations de construire, l'architecte conseiller a pour mission d'accompagner le particulier dans sa démarche vers une réflexion cohérente et qualitative sur son projet.*



*Projet de transformation d'une maison en quatre appartements*

Consulté de préférence avant la demande de permis de construire, les recommandations de l'architecte conseiller peuvent alors éviter bien des erreurs.

En 2010, cent trente neuf particuliers se sont adressés directement au CAUE. Les questions portent essentiellement sur la construction neuve en secteur diffus ou lotissements, la réhabilitation de bâtis anciens : aménagement, entretien, ravalements, extensions, matériaux sains et les renseignements techniques : isolation, réglementation.

### LES CAMPAGNES DE RAVALEMENT

À l'initiative de communes ou de groupements de communes, ces campagnes permettent de mettre en place une assistance au service des habitants. L'intérêt de ces interventions est de garantir un résultat global pour des travaux généralement traités au coup par coup, et d'associer une action de sensibilisation architecturale. Le changement d'image des communes est désormais décisif avec des séquences entières d'immeubles ravalés.



En 2010, deux cent treize dossiers ont été traités dans le cadre des campagnes de ravalement pour la Communauté de Communes du Vernois, la Communauté de Communes du Pays des Etangs, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, la Communauté de Communes des Trois Frontières, la Communauté de Communes des Deux Sarres, la Communauté de Communes du Pays de Fénétrange et les villes d'Hagondange, Sarrebourg et Talange.



### LES INVENTAIRES

#### *Inventaire des maisons remarquables de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs*

À la demande de la C.C.C.E., le CAUE a réalisé un inventaire des «maisons remarquables» du territoire communautaire. L'objectif de cet inventaire est de fonder une politique de soutien active à la restauration extérieure des maisons, par des subventions et des conseils adéquats.

Après définition de la notion de «maison remarquable» et de critères de sélection, l'ensemble des villages de la communauté de communes ont été parcourus, rue par rue. Au terme d'un long et rigoureux processus d'inventaire et de sélection, 269 maisons ont été retenues.

Chaque maison a fait l'objet d'une fiche descriptive, comportant un plan de localisation, plusieurs photographies, une description architecturale et une notice résumant les travaux à entreprendre pour rétablir la maison dans des dispositions adéquates.



### ***Inventaire du patrimoine de pays de la C.C.C.E.***

A la demande de la C.C.C.E., le CAUE a réalisé un inventaire du patrimoine de pays du territoire communautaire. L'objectif de cet inventaire est de fonder une politique de soutien de la C.C.C.E. à la restauration de ce patrimoine dispersé, communal et privé, dont les modalités restent à définir.

Cet inventaire est un document de connaissance générale du patrimoine à un moment donné et ne se substitue pas au travail scientifique détaillé réalisé par le Service Régional de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel ou les études menées par des associations de bénévoles.

Le travail d'inventaire s'est fait durant l'été et l'automne 2010, selon cinq sources d'information :

- les indications fournies par les communes concernées ;
- le Service Régional de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel ;
- l'enquête réalisée sur le territoire par le CA.U.E. durant l'été 2010 ;
- les indications fournies par l'association Pierres de Mémoire ;
- le site internet «les bildstocks du canton de Cattenom».

Au total, environ 250 éléments de patrimoine ont été recensés. Chaque élément a fait l'objet d'une fiche descriptive, comportant un plan de localisation, plusieurs photographies, une description générale et une notice succincte résumant les travaux à entreprendre pour la conservation et la mise en valeur de l'élément.



## L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Lors d'une mission d'assistance architecturale, un architecte conseiller du CAUE est mis à disposition d'une structure intercommunale ou d'une commune, lors de consultations régulières sur place, il rencontre les habitants qui le souhaitent et les conseille pour tous types de projets (construction neuve, réhabilitation, extension, ravalement, etc.). C'est alors, pour ceux qui font leur projet sans architecte, l'occasion de rencontrer un professionnel lors de consultations destinées à les guider et à les conseiller dans leur projet. Il conseille également les élus dans la mise en place des projets intercommunaux et communaux, dans l'instruction des dossiers liés aux droits des sols : l'architecte conseiller les assiste non pas par rapport à l'aspect réglementaire ou administratif des dossiers puisque cet aspect est contrôlé par les différents services instructeurs, mais sur les problèmes architecturaux et urbains liés aux projets.



### ***Communauté de Communes du Vernois***

Depuis 2006, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle assure une mission d'assistance architecturale sur le territoire de la Communauté de Communes du Vernois lors de permanences régulières. Elle rencontre, les habitants ainsi que les élus locaux qui le souhaitent pour les conseiller sur leurs projets de rénovations ou de constructions. Les questions architecturales, urbanistiques, réglementaires ou administratives peuvent ainsi être abordées, lors de consultations gratuites.

Les rendez-vous ont lieu deux fois par mois, sur simple demande auprès de la Communauté de Communes.

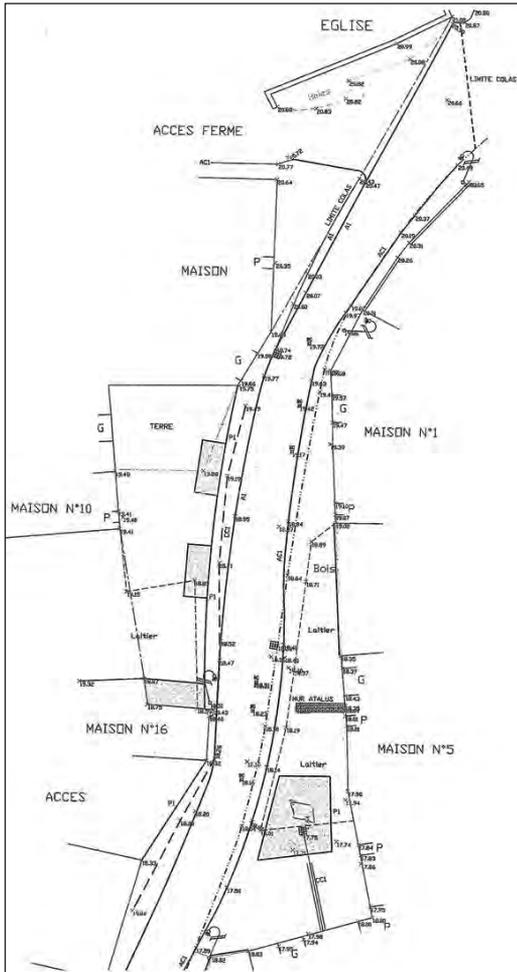
En 2010, les conseils donnés aux habitants demandeurs ont essentiellement porté cette année sur des projets :

- d'agrandissement ou de rénovation de maisons existantes,
- de construction de maisons individuelles,
- de transformation de granges en habitation ou en gîte rural.

En ce qui concerne les demandes des élus, deux communes ont bénéficié de conseil en urbanisme :

- Saint-Jure : pour le réaménagement de la rue de la Résistance,

- Solgne : pour l'instruction d'un permis de construire.



**Fontoy**

L'architecte du CAUE conseille les particuliers souhaitant réaliser le ravalement de leurs façades et bénéficier d'une subvention de la commune. En plus des dossiers courants, le CAUE a accompagné la commune dans la procédure pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage (AMO) en vue de travaux d'extension de la maison de retraite «l'Atre du Val de Fensch».



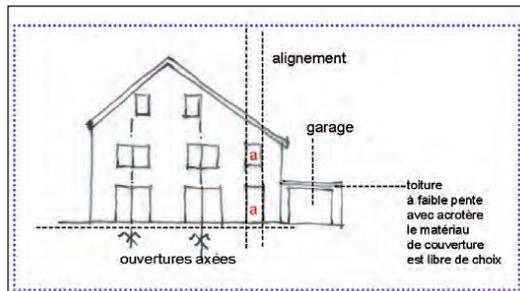
*Orientations pour l'implantation d'un abri de jardin*

**Hombourg-Haut**

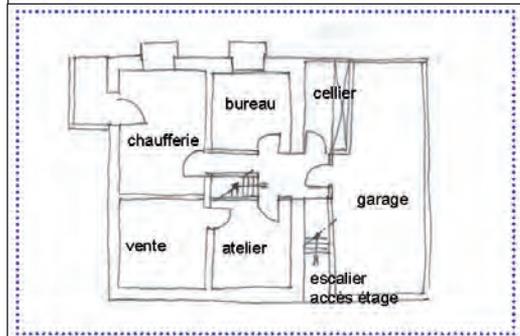
Ces conseils sont donnés à la demande de la ville de Hombourg-Haut, dans le cadre de la convention annuelle d'assistance du CAUE. Ils sont la plupart du temps adossés à un dossier de demande d'autorisation de travaux et sont formalisés par une note d'orientation des projets ou un avis de conformité formulés après une visite sur place.

**Sarrebourg**

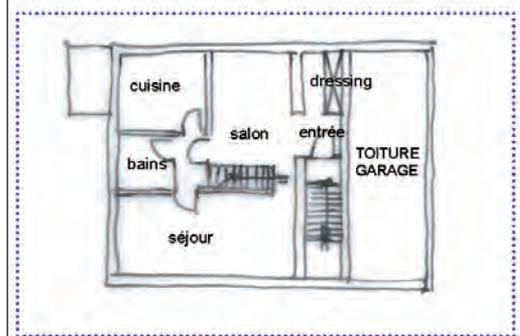
Le CAUE assiste la ville de Sarrebourg pour toutes les questions urbaines : POS et documents d'urbanisme en vigueur. Il est amené à émettre des avis sur les permis de construire ou des autorisations de travaux, à rencontrer les pétitionnaires en amont de leurs projets afin de faire évoluer les projets dans un sens qualitatif que le PLU ne régleme pas toujours. Il apporte un argumentaire pour les prescriptions architecturales des arrêtés, Il réfléchit au devenir de certains bâtiments communaux, apporte une réflexion quant à l'évolution de la ville, à la dynamique en matière de logements, à la transformation du POS en PLU.



**SCHEMA DE PRINCIPE DE COMPOSITION FAÇADE**



**SCHEMA DE PRINCIPE DE COMPOSITION SOUS-SOL**



**SCHEMA DE PRINCIPE DE COMPOSITION ETAGE**

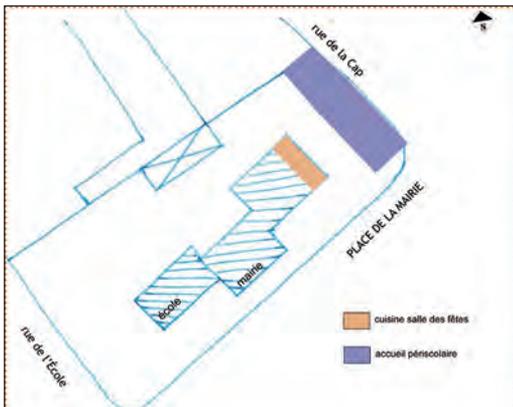
## LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Il s'adresse à toutes les collectivités soucieuses d'améliorer l'image de leurs communes : aménagement, développement, élaboration ou révision d'un document d'urbanisme, travaux neufs ou réhabilitation. Le CAUE peut être sollicité, le plus en amont possible, par une simple demande adressée au président.

Le conseil est donné soit verbalement, soit par écrit pour un dossier plus complet. Il est gratuit mais limité ; le CAUE ne fait pas de maîtrise d'œuvre. Toutefois, si le chargé de mission ne peut pas répondre par un simple conseil, il explique la démarche d'une procédure plus lourde (aide à la décision ou accompagnement du maître d'ouvrage), et la collectivité apporte une contribution financière. La mission du CAUE s'arrête au choix du concepteur.

En 2010, les conseils, au nombre de cent vingt huit, ont essentiellement porté sur :

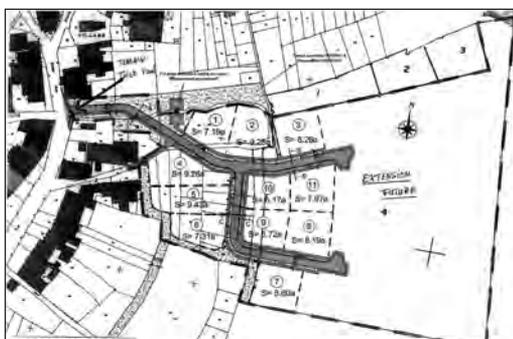
- la construction de bâtiments publics,



HATTIGNY

Construction d'un accueil périscolaire

- la création de lotissement,



VALMESTROFF

Création d'un lotissement communal

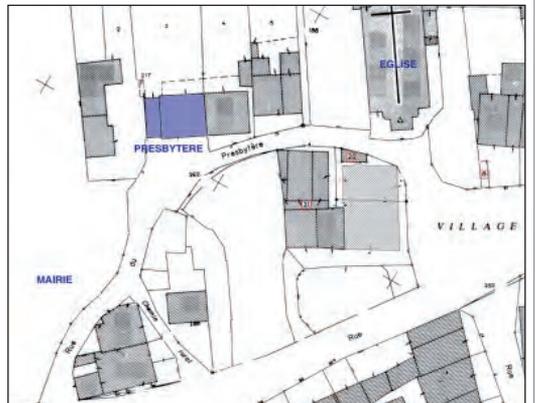
- les problèmes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,



BIDESTROFF

Mise en accessibilité de la mairie

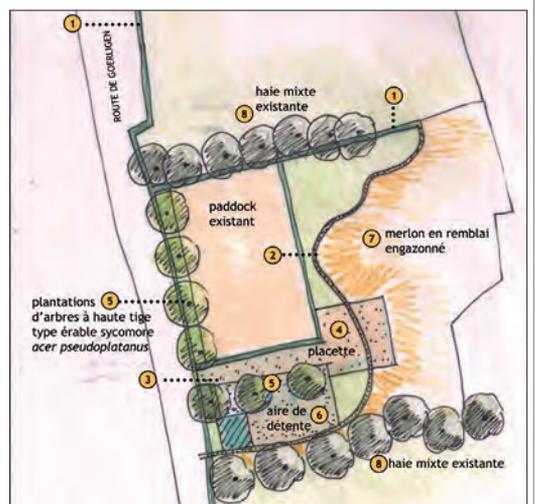
- la réhabilitation de bâtiments publics,



SEINGBOISE

Réhabilitation du presbytère en logements communaux

- la requalification d'espaces publics,



HILBESHEIM

Requalification d'une ancienne décharge

- la restauration du patrimoine de pays ou encore des renseignements d'ordre plus technique (fissures, chauffage, etc.)

## L'ACCOMPAGNEMENT DES MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS

*Le CAUE accompagne les élus sur le chemin de la qualité architecturale, en application de la loi sur l'architecture de 1977, en ce qui concerne les bâtiments et les espaces publics, avec un seul objectif : valoriser et préserver notre cadre de vie.*

Le CAUE est régulièrement amené à conduire des réflexions préalables visant à permettre aux élus de se prononcer sur l'opportunité d'un projet de construction ou d'urbanisme, qu'il s'agisse par exemple de l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur particulier, de la réalisation d'un équipement ou de la réaffectation de bâtiments communaux. L'objectif n'est pas nécessairement d'aboutir à une réalisation, mais plutôt de donner aux élus l'ensemble des éléments qui leur permettront de décider en connaissance de cause.

Le maître d'ouvrage a plusieurs responsabilités dont il ne peut se démettre :

- s'assurer de l'opportunité du projet
- en établir la faisabilité
- penser et rédiger le programme de l'opération
- déterminer l'évaluation de l'enveloppe financière
- informer les citoyens et animer le débat public
- organiser le recours à la maîtrise d'œuvre.

Le CAUE propose :

- o d'étudier les divers scénarii pour aider à la décision,
- o d'évaluer les enjeux, les incidences, les risques, en toute neutralité,
- o de consigner les attentes de la Maîtrise d'ouvrage après écoute et suggestions,
- o d'aider à l'estimation des coûts sans être financièrement impliqué,
- o d'animer le débat architectural et faire partager le projet au plus grand nombre,
- o d'assurer des critères objectifs et pertinents dans le choix de la maîtrise d'œuvre.

Le CAUE assure cette mission dans le cadre des conventions conclues avec la maîtrise d'ouvrage publique, qui suppose une contribution financière affectée à son activité générale.

Quelques exemples réalisés en 2010 :

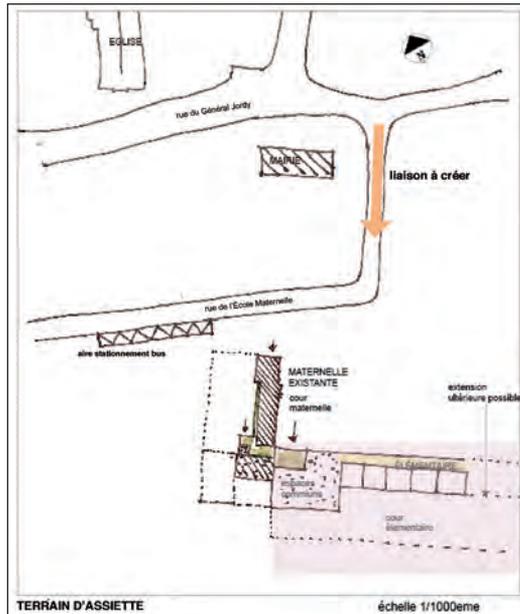
### PROGRAMMATIONS ARCHITECTURALES

#### **ABRESCHVILLER : construction école élémentaire et périscolaire**

La municipalité a décidé de lancer le programme de construction d'un groupe scolaire sur le site de l'école maternelle existante, qui regrouperait alors les deux écoles et un accueil périscolaire. S'y adjoindra à terme un gymnase. Elle a fait appel au CAUE pour un premier avis

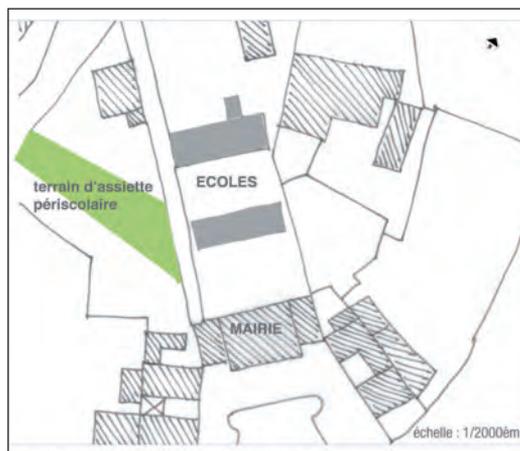
technique puis pour la programmation des nouveaux locaux et le choix du concepteur.

La commune désire s'inscrire dans une démarche de développement durable, notamment pour ce qui concerne le mode de chauffage de l'école et des bâtiments communaux.



#### **HÉMING : construction d'un accueil périscolaire**

La commune de Héming a décidé de conforter le service d'accueil périscolaire proposé aux enfants des écoles maternelle et élémentaire. Le choix du site a évolué avec l'opportunité d'un achat de terrain bien orienté, situé en face des écoles et donnant sur une traverse piétonne. Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale avec un bâtiment à ossature bois dont les performances devront atteindre celles d'un BEPOS (bâtiment à énergie positive).

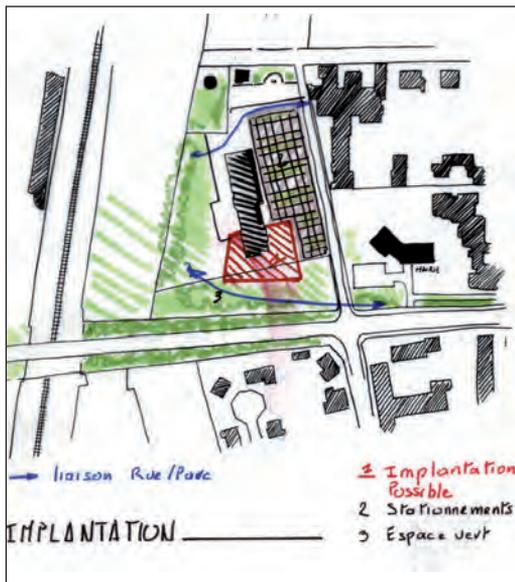


**MONDELANGE : construction d'un centre socio-culturel**

La municipalité souhaite regrouper dans un même bâtiment l'ensemble des associations socio culturelles aujourd'hui dispersées dans la commune. La dispersion des activités et des clubs dans la commune ne permet pas les échanges et la mutualisation des moyens. Ce nouveau centre devra, avec la salle Honecker, donner une nouvelle image au quartier.

Ce projet est pour la ville l'occasion de mener une réflexion à deux niveaux.

- Le premier niveau est fonctionnel. Le regroupement des associations doit permettre une mutualisation des moyens et une bonne coopération.
- Le second niveau est urbain, car l'implantation de ce nouvel équipement aura un impact très fort dans le secteur de la mairie de la salle Honecker. Cette programmation a été menée en concertation avec les responsables des différentes associations et un groupe d'élus communaux, répondant à leurs demandes et traduisant leurs volontés.



**TROISFONTAINES : rédaction du dossier de consultation pour lancer une étude de définition pour la construction d'une salle socio-culturelle et sportive.**

La commune de Troisfontaines désire mettre à la disposition de ses habitants un bâtiment performant en termes d'usage et de confort qui regrouperait les activités culturelles, sportives et pourrait également accueillir le périscolaire dans des espaces plus adaptés.

Le principe étant d'abord d'évaluer les potentiels du site, de définir un programme et de mesurer les capacités financières de la commune, l'opération se fait en deux temps.

1. Évaluation des potentiels : atouts et contraintes, simulation financière.
2. Programmation et consultation maîtrise d'œuvre.

**SAILLY-ACHÂTEL : réhabilitation du corps de ferme communal**

Le CAUE assiste la commune de Sailly-Achâtel dans la définition de son projet de réhabilitation d'un ancien corps de ferme en salle destinée à recevoir du public, atelier communal et jardin clos.

Suite à l'élaboration du programme de l'opération, le CAUE accompagnera la commune dans la procédure de choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui se déroulera dans le courant du premier trimestre 2011.



**CAHIERS DES CHARGES**

**HOMBOURG-HAUT : charte du mobilier urbain**

La ville de Hombourg-Haut a souhaité se doter d'un outil de gestion du mobilier urbain de la commune. L'objectif est de donner une cohérence et une qualité à l'extrême diversité des éléments actuellement recensés. A cette fin, elle a décidé de créer une



charte définissant la nature, les lignes et les couleurs de ces éléments. Pour l'accompagner dans cette démarche, elle s'est adjoint les services du CAUE de la Moselle. Un groupe de travail a été constitué réunissant les compétences des élus (urbanisme, travaux, culture), les services de la ville, les concessionnaires et l'Architecte des Bâtiments de France. L'étude a permis de définir les lignes et couleurs de référence du mobilier en s'appuyant sur l'inventaire des éléments existants, la définition des besoins spécifiques et la prise en compte du caractère des différents secteurs urbains considérés (centre historique, secteurs d'extension urbaine, secteurs paysagers).

#### ***NILVANGE : création d'un lotissement respectueux du Grenelle de l'Environnement***

La commune souhaite créer un lotissement intégrant une démarche environnementale et de qualité urbaine et paysagère, favorisant ainsi le développement durable. Afin d'éviter les dysfonctionnements liés au lotissement «standard», les terrains seront vendus avec un cahier des charges. L'objectif principal est de développer une forme urbaine adaptée, au travers d'un aménagement cohérent, en harmonie avec son contexte urbain et environnemental.

#### ***SODEVAM : création d'un lotissement écologique à Metzeresche***

La SODEVAM a sollicité le CAUE pour qu'il l'accompagne dans la définition des qualités architecturales, urbaines, paysagères et environnementales du lotissement de la commune de Metzeresche dont elle est l'aménageur.

Dans ce cadre et dans l'objectif de proposer un aménagement durable et raisonné, la mission du CAUE auprès de l'aménageur a consisté à formuler un avis et des recommandations sur le diagnostic du site et sur les études de conception réalisées par l'équipe de maîtrise d'œuvre, en concertation avec les élus et les services instructeurs.

## **ESPACES PUBLICS**

#### ***NEUFCHÉF : requalification et embellissement de la rue d'Hayange***

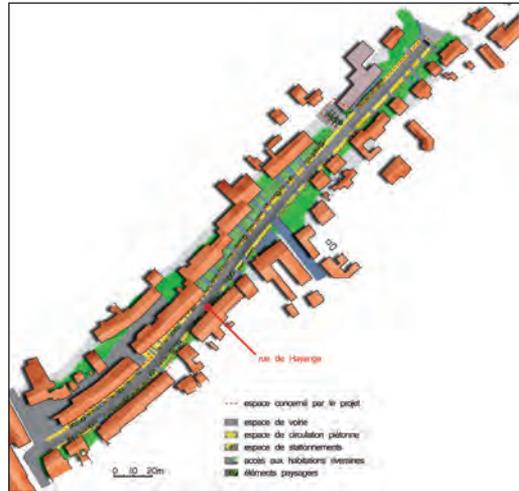
La mission confiée par la commune de Neufchef s'inscrit dans la continuité de la réflexion entreprise en 2009 pour l'ensemble de la traversée du village dont la rue d'Hayange constitue une importante portion.

L'objectif est de programmer des travaux de requalification et d'embellissement des espaces publics, en vue de réduire la vitesse au sein de la rue et de qualifier l'ensemble des espaces publics, de clarifier les besoins et d'exprimer une commande claire à une équipe de maîtrise d'œuvre.

La réflexion confiée au CAUE repose sur une analyse du contexte urbain et paysager, ainsi que sur

une analyse des dysfonctionnements et d'une mise en évidence des besoins.

Le travail réalisé par le CAUE doit conduire à l'établissement d'un programme de requalification et d'aménagement, à l'estimation sommaire du montant des travaux et aider la commune à choisir un concepteur selon la procédure légale adaptée.



#### ***SAINT-JURE : requalification et embellissement de la rue de la Résistance***

La commune de Saint-Jure a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la définition d'un programme de requalification et d'aménagement paysager de la rue de la Résistance, situé dans le hameau d'Alémont.

Dans sa mission, le CAUE doit mener une analyse du contexte urbain et paysager devant conduire à l'établissement du programme de requalification. L'objectif défini est de qualifier les espaces de la rue et de privilégier l'usage de l'espace public par les habitants.

Ce programme s'accompagne d'une estimation financière des travaux et le CAUE apportera son aide à la commune dans le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ce travail entrepris en fin d'année 2010 se poursuivra au cours du premier trimestre de l'année 2011.



## JURYS DE CONCOURS

Le CAUE est présent dans les jurys de concours de maîtrise d'œuvre relatifs à l'habitat, aux équipements, à l'aménagement d'espaces publics et à l'urbanisme.

### **ABRESCHVILLER**

Groupe scolaire et périscolaire

Lauréat : *Plan Libre à Vaux*

### **HETTANGE-GRANDE**

Ecole maternelle et restaurant scolaire à Soertrich

Lauréat : *G Studio*

### **CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE**

Aménagement d'un lieu départemental de mémoire et construction du Mur des Noms des victimes mosellanes des grands conflits depuis 1870 sur le site de l'ancien musée de Gravelotte.

Lauréat : *à désigner en 2011*

## RÉSEAUX ET PARTENAIRES

### **Salon de l'isolation à Metz**

Intervention à la table ronde « Café bavard » animé par Le Moniteur sur l'isolation de l'habitat.

Cible : Grand public

### **Réunion d'information des élus de Moselle : Le Grenelle de l'environnement et les communes**

Intervention du CAUE sur la qualité environnementale et les constructions publiques, lors de quatre journées organisées par le Conseil Général de Moselle. L'objectif était de donner aux élus quelques moments clés pour intégrer des préoccupations du Grenelle dans les étapes d'une construction publique.

Public : élus et services techniques

### **Réalisation de diagnostics architecturaux et paysagers sur un échantillon de 10 gîtes et/ou chambres d'hôtes volontaires**

Convention entre le PNRL et l'Union Régionale des CAUE de Lorraine. Le CAUE de la Moselle a été coordinateur de l'opération au nom de l'URCAUE.

### **Les Jardins Fruitiers de Laquenexy : Concours des écoles**

Chaque année, le plasticien du CAUE est sollicité pour participer au jury de sélection de ce concours, organisé par les Jardins fruitiers de Laquenexy. Le sujet proposé était de réaliser, sur le thème des Amérindiens, un projet de pochoir pour les pommes marquées des Jardins Fruitiers.

### **METZ**

Travaux d'aménagement routiers, urbains et paysagers induits par la suppression du passage à niveau de la Patrotte

Lauréat : *Atelier A4*

### **FRAUENBERG**

Requalification et embellissement paysager des espaces publics de la traversée du village

Lauréat : *ATD Birker à Willerwald*

### **THIONVILLE**

Construction d'un 3ème lieu

Lauréat : *Dominique Coulon*

### **SODEVAM / MAIRIE DE CATTENOM**

MAPA, construction d'un multi accueil à Cattenom

Lauréat : *A4*

### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH**

Restructuration de la piscine de Nilvange

Lauréats : *CHARTIER - CORBASSON*

### **Les mesures d'adaptation au changement climatique en milieu urbain et périurbain en Lorraine**

Participation au groupe de pilotage d'une étude lancée par la préfecture de Région Lorraine et confiée à MCM Conseil.

### **Centre d'Art "la Synagogue" Delme.**

Participation du CAUE au Conseil d'Administration du centre d'art contemporain à Delme. Ce partenariat est utile au CAUE, afin de placer des questions telles que la restauration du patrimoine et l'aménagement de l'espace public dans la dynamique roborative de l'art contemporain.

### **Mercredi du Patrimoine**

Dans le cadre des «Parcours culturels», l'Espace Art et Culture de Metz présente aux enseignants des partenaires culturels susceptibles de les accompagner dans leur projet de classe.

Ainsi, le CAUE a organisé une visite de ses locaux, présenté son centre de documentation et expliqué le cadre d'intervention de l'association dans la sensibilisation au cadre de vie architectural, urbain et paysagé.

### **Forum d'éducation au développement durable à Buding**

Le CAUE a présenté ses différentes missions, ses outils, son centre de documentation aux enseignants présents dans le cadre de leur formation continue.